Image not found or type unknown

Transfert d'argent entre banques

Par **batt**, le **22/09/2016** à **20:52**

Bonjour,

Je suis sur le point d'acheter un appartement dans 2 mois.
Mon frère dispose la moitié du montant à payer sur son compte bancaire et moi l'autre moitié sur le mien.

D'après le notaire, celui qui achète c'est celui qui paie.
Donc mon frère doit transferer son argent sur mon compte.

Ma question est : Les sommes versés sur mon compte sont elles imposables ?
(elles sont plusieurs car les virements bancaires sont limités à 3000 euros / jour chez ma banque).

Dois-je prévenir ma banque ? (Je suis à la BP).
Si je ne dit rien à personne, je risque quoi ?

Vous me conseillez quoi ?

Merci par avance pour votre réponse

Par **Buttez Gauthier**, le **08/11/2016** à **09:37**

Bonjour,

Il serait judicieux de constituer une SCI pour acquérir ce bien immobilier à 2.

Vous éviterez ainsi beaucoup de problèmes.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés